

Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 23 Mai 2017 à 15 Heures à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2016.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2016.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2016.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2016.
- 6- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2016.
- 7- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2016
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2016.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Nomination ou renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2017, 2018 et 2019.
- 12- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.
- 13- Pouvoirs en vue de formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Projet de résolutions de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2017.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation des résultats comme suit :

Affectation du résultat 2016

Bénéfice 2016	12 248 996,883
Résultat disponible	12 248 996,883
Résultats reportés	13 631 770,537
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>25 880 767,420</u>
Réserves légales 5% du bénéfice distribuables jusqu'à ladite réserve atteigne 10% du capital (5 000 000-4 500 000)	500 000,000
<u>Total bénéfice distribuable</u>	<u>25 380 767,420</u>
Dividende statutaire (50 000 000 *6%)	3 000 000,000
Super Dividende	7 000 000,000
Report à nouveau	15 380 767,420

Les dividendes sont fixés à 10 000 000 DT soit 0,200 DT par action

La date de mise en paiement des dividendes est fixée en2017

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Soixante Mille (60.000) Dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2016, de Vingt Mille (20.000) Dinars

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019 :

- **Mr. Yahia BAYAH**
- **Mr. Taieb BAYAH**
- **Mr. Tahar BAYAH**
- **Mr. Brahim ANANE**
- **La Société LLOYD ASSURANCE** – Représentée par Mr. Taieb BAYAH
- **La Société CFI** – Représentée par Mr. Tahar BAYAH

L'Assemblée Générale nomme/ renouvelle en qualité d'administrateur représentant les actionnaires petits porteurs, pour la durée de trois exercices 2017, 2018 et 2019.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le Cabinet **AMC ERNST AND YOUNG** représenté par Monsieur **Anis LAADHAR**, en qualité de commissaire aux comptes de la société et de nommer Monsieur **Yassine Ben GHORBAL**, en qualité de Co-commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2017, 2018 & 2019.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à